

## **Assemblée générale 2018 Comité Départemental de Canoë kayak Rhône Métropole de Lyon**

**Mardi 12 Février 2019**

**Date:** 12 Mars 2109

**Lieu:** CKLOM

**Réunion de** 20H15 à 22H15

## APPELS DES CLUBS

Club	Nombre de licences 2018				Voix	Présence
	Canoë plus	Canoë famille	Canoë pagaies couleurs	Canoë pass'jeune		
6903-CK DECINES MEYZIEU	99	0	0	6	4	oui
6907-S.V. VAULX EN VELIN	110	0	0	18	5	oui
6908-C.K.T.S. VILLEURBANNE	36	0	0	0	2	oui
6910-CK LYON OULLINS MULATIERE	183	9	0	2	5	oui
6918-SECRET PLANET UNGHALAK	2	0	2	0	1	non
	353	9	2	26	17	

(SECRET PLANET UNGHALAK est une société membre agréée)

9 voix doivent être représentées pour que le quorum soit atteint.

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Bienvenue à l'assemblée générale 2018 du comité départemental de Canoë Kayak Rhône métropole de Lyon.

Je vous remercie de votre présence et nous accueillons ce soir Thierry Dubut, représentant le comité régional de canoë kayak

En premier je tenais à remercier les clubs de la métropole qui sont la cheville ouvrière du développement de notre activité.

Le comité départemental ne peut pas mener seul les actions en direction des jeunes, du développement de l'activité, de la communication..... Il s'appuie sur les compétences multiples de ces clubs.

Des clubs qui ont leurs propres dossiers à gérer :

- Maintenir l'emploi d'un permanent salarié, gage de développement (ou de maintien) des activités
- Bénéficier d'équipements adaptés ( locaux, ponton, bateaux....)
- Proposer des activités diversifiées à des adhérents qui peuvent être de plus en plus

Association Sportive régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Déclaration à la Préfecture du Rhône N° 7.950 du 14 Janvier 1968  
**Agrément du Ministère Jeunesse et Sport N° 13065 du 10 Mars 1954**

Affiliation à la Fédération Française de Canoë-kayak  
N° SIRET : 411 384 290 00010

« consommateurs »

- Etre vecteur d'intégration que ce soit par le sport santé, le secteur social ou le handicap
- Porter au plus haut les couleurs du club (de la ville, des partenaires financiers) dans le cadre des compétitions
- Développer sa communication
- Etre en permanence à la recherche de financements pour faire aboutir tous ces challenges.

En ce qui concerne les activités du comité départemental, nous avons décidé en 2018, compte tenu du peu de perspective sur le CNDS d'orienter nos actions sur :

- . les jeunes :
  - \*avec la mise en place d'un challenge jeunes s'appuyant sur les différentes animations montées par les clubs se terminant par une finale au mois de juin.
  - \*Des stages « sportifs » orientés vers les jeunes non sélectionnés en équipe régionale
- . Une action orientée vers la communication
- . Une action sur la sécurité

Concernant le challenge, une première animation a eu lieu avec le CKLOM, mais les autres rencontres ont été annulées principalement par manque de compétiteurs inscrits : aucun compétiteurs inscrits, autres que les jeunes du club à l'animation du CKDM de kayak polo. Annulation par Vaulx-en-velin de leur animation devant le peu d'inscrit. Annulation de la « finale » avec tentative de la remplacer à la dernière minute par une journée pagaie couleur qui a aussi pas aboutie.

Concernant la communication, la mise en œuvre de l'action a pris du retard. Nous avons provisionné la subvention pour la mettre en œuvre sur 2019

Enfin nous avons mis en œuvre avec Baptiste du CKDM 2 stages : 1 à saint pierre de bœuf à Pâques et 1 sur la côte Bretonne fin août..

Une formation sécurité a été mise en œuvre.

2 adhérents du CKDM ont suivi une formation AMFPC mutualisée avec un autre département.

Dans le bilan du département dans son ensemble on remarquera que l'année a été riche en médailles chez les juniors femmes au CKLOM, la montée en puissance de l'équipe de kayak polo du CKDM, les résultats du SVVV en pirogue (activité de mer), les sorties rivières souvent mutualisées avec d'autres clubs du CKTSV, l'organisation du championnat régional de fond par le CKDM.

Pour 2019, le comité va rester sur ces prérogatives de développement de la pratique des jeunes en mettant en œuvre des stage, de l'accompagnement des clubs dans leur développement (organisations de journées d'accueil, de stages découvertes de non licenciés), du développement de la communication (flyer d'infos sur les activités et les clubs dans le Rhône, oriflamme,) Ces actions doivent répondre à des besoins des clubs, le comité doit les porter pour les faire aboutir et les clubs doivent s'engager avec le comité ce qu'elles réussissent.

Les financements des ces actions sur 2019 sont assurées car nous avons un bilan financier positif comme vous le montrera notre trésorier Bertrand.

Par contre nous devons être attentif à l'évolution de la nouvelle gouvernance du sport en France. Le CNDS n'existe plus dans la loi de finance 2019.

Une nouvelle agence devrait voir ses statuts validés début avril, sous forme d'un groupement 'intérêt public dirigé par Jean Castex, délégué interministériel aux Jeux et grands événements sportifs. Elle cumulera les budgets du CNDS et les subventions des CNOSF et du CPSF (paralympique). L'Etat, le mouvement sportif et les collectivités disposeront chacun de 30% des voix, 10% pour les représentants économiques et sociaux.

Le groupement gèrera le développement du haut niveau et le développement du sport pour tous en accompagnant les fédérations et un des ses premiers objectifs est la réussite sportive de nos compétiteurs au JO de Paris 2024.

De plus une réflexion participative a été engagée au CNOSF, par les collectivités sur l'avenir du sport dans les territoires.

2019 est donc une année charnière pour le monde sportif et aussi pour nous dans le métropole lyonnaise.

Avant de conclure je remercie les membres du bureau Bertrand Viel (trésorier) et Denis Brizard pour leur travail au long de l'année et Baptiste Tonnerre pour son implication dans l'organisation des stages du comité.

Je vous souhaite une très bonne année sportive.  
Eric Blanc.

-----

Rapport moral approuvé à l'unanimité.

## RAPPORT DU TRÉSORIER

### Résultat de l'exercice :

Les comptes présentent des recettes pour 10302,83€ et des dépenses pour 6152,14€ ce qui induit un excédent de 4150,69€.

Le résultat s'analyse de la façon suivante :

#### ➤ Subventions :

Pour cette année, le département et chaque club ayant fait une demande de CNDS, nous nous attendions à une subvention de 3500 € environ. A notre surprise, nous avons reçu une subvention CNDS de 7500€ dont 3000 € pour les animations de proximité, 3000€ pour l'organisation de stage pratique du kayak et 1500€ pour le développement d'un outil mutualisé de communication. Cette dernière somme sera dépensée en 2019.

La fédération nous a reversé une quote-part de 468,99 € sur les licences du département.

➤ Stages Jeunes :

2 stages Jeunes a été organisé en 2018 (contre 1 en 2017). Ils se sont déroulés aux vacances de printemps et d'été et ont rassemblé 7 jeunes au printemps et 5 en été des 3 clubs du Rhône. 5572,06 € en frais de transport, d'hébergement, d'encadrement. Les stagiaires ont participé pour 1950€. Le comité a financé ces stages pour 3622,06€.

➤ Stage Sécurité et pagaies couleurs

1 stage sécurité a eu lieu cette année en bassin le 21 Juillet à St Pierre qui a rassemblé 7 stagiaires et 4 encadrants. Le comité a participé aux divers frais (encadrements, déplacement, matériel) pour 237€.

Aucune session pagaie couleurs n'a eu lieu.

➤ Compétitions, école de pagaie

Aucun challenge jeunes départemental n'a eu lieu.

➤ Prestation BPJEPS avec Innova

Aucune prestation n'a eu lieu. Dû sans doute à l'arrêt des emplois aidés et des activités périscolaires (retour à la semaine de 4 jours)

➤ Formation AMFPC

Aucune formation n'a eu lieu. Cependant un stagiaire de 2016 a validé son diplôme d'où la cotisation à 6€.

➤ Fonctionnement et divers :

Les frais de fonctionnement (cotisation CDOS, réception, téléphone, frais bancaire, frais postal...) s'élèvent à 337,08 €.

Nous avons encaissé les intérêts 2017-2018 pour 181,76€ et une charge de 2016 de 202,08€ n'a pas été débitée.

## Trésorerie :

Au 1 janvier 2018, nous disposions d'une trésorerie de 22560,72€.

Au cours de l'exercice 2018, nous avons encaissé 11502,83€ (10302,83+1200) et nous avons décaissé 11136,27€ (6152,14+4984,13), soit une entrée nette de 366,56€.

En conséquence, au 31 décembre 2018 nous disposons d'une trésorerie de 22927,28€.

Bertrand VIEL – Trésorier

Rapport financier adopté à l'unanimité

## EXERCICE 2018

### Compte de résultat 01/01/2018- 31/12/2018

Charges	2018	2017	Produits	2018	2017
Prestations stages	5 572,06	3 848,10	Subvention FFCK	468,99	470,43
Prestations Pagaie couleurs	0,00	596,42	CNDS	7 500,00	7 300,00
Prestations Sécurité	237,00	888,28	Métropole	0,00	0,00
Prestations compétitions jeunes	0,00	3 227,10			
Prestations encadrement externe	0,00	2 627,30	Participations stagiaires	1 950,00	1 210,00
Cotisations CDOS	180,00	0,00	Prestations externes	0,00	3 838,44
Cotisations AMFPC	6,00	30,00	Formation AMFPC 16	0,00	1 200,00
Frais bancaires	53,50	36,50			
Divers	0,00	61,69	Produits financiers	181,76	0,00
Frais de fonctionnement	103,58	120,51	Charge 2016 non encaissé	202,08	
Dotation amortissements	0,00	0,00			
<b>Total</b>	<b>6 152,14</b>	<b>11 435,90</b>	<b>Total</b>	<b>10 302,83</b>	<b>14 018,87</b>
<b>Déficit</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Excédent</b>	<b>4150,69</b>	<b>2582,97</b>

### Bilan au 31/12/2018

Actif	2018	2017	Passif	2018	2017
<b>Immobilisations</b>	0,00	0,00	Reports à nouveau	18 776,59	16 193,62
<b>Créances</b>			Résultat exercice (excédent)	4 150,69	2 582,97
Divers	0,00	1 200,00	Résultat exercice (déficit)	0,00	0,00
				22 927,28	18 776,59
<b>Trésorerie</b>					
CNE	21 126,53	674,77	Dettes	0,00	4 984,13
CCP	1 800,75	21 885,95			
<b>Total</b>	<b>22 927,28</b>	<b>23 760,72</b>	<b>Total</b>	<b>22 927,28</b>	<b>23 760,72</b>

### Variation de Trésorerie

<b>Situation au 01/01/2018</b>	<b>22 560,72</b>
CNE	674,77
CCP	21 885,95
Résultat exercice	4 150,69
Reprise de provisions	0,00
Variation des créances	1 200,00
Variation des dettes et autre passif	-4 984,13
<b>Situation au 31/12/2016</b>	<b>22 927,28</b>
CNE	21 126,53
CCP	1 800,75

Budget 2019

<u>Charges</u>		<u>Produits</u>	
<b>Stages (coûts)</b>		<b>Stages (participants)</b>	
Printemps	3 000	Printemps	1 500
Pâques	3 000	Pâques	1 500
Eté	3 270		
AMFPC	0	AMFPC	0
Sécurité+handi	1 000	Sécurité+handi	0
Communication	1 500	Prestation externe	0
<b>Total</b>	<b>11 770</b>	<b>Total</b>	<b>3 000</b>
		<b>Subventions</b>	
Divers Fonctionnement	500	FFCK	470
		CNDS	7 300
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>Total</b>	<b>7 770</b>
<b>Total Charges</b>	<b>12 270</b>	<b>Total Produits</b>	<b>10 770</b>
		<b>Déficit</b>	<b>-1 500</b>

### Variation de Trésorerie

<b>Situation au 01/01/2018</b>	<b>22 927,28</b>
CNE	21 126,53
CCP	1 800,75
Résultat exercice	-1 500,00
Variation dettes/créances	0,00
<b>Situation au 31/12/2018</b>	<b>21 427,28</b>

## DIVERS

Projets 2019 d'animation départementale:

- Stage sécurité: 29 Juin 2019

Révision de la grille tarifaire du CDCKRLM.

Discussions :

Projet communication : flyer des clubs du Rhône, maintenant qu'on a leu a subvention du CNDS.

Com' lors de la Lyon Kayak : idée de stand du comité départemental afin de communiquer sur les clubs de Lyon.

Thierry Dubut : Idée de Tshirt départemental à remettre aux jeunes lors des animations jeunes.

Pourquoi l'animation jeune ne fonctionne pas ? Problème de motivation des jeunes (CKDM), problème de nombre de jeunes (CKLOM). Ces problèmes tournent au fil des ans. Comment recruter de manière récurrente des jeunes ?

Faire du site internet du comité départemental une vitrine de l'activité et des clubs ?

## POT DE L'AMITIÉ

## PROCHAINES RÉUNIONS

Jeudi 11 avril, 19h.